



Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise

Association des Spécialistes en Propriété industrielle de l'Industrie

Association Française des Praticiens du Droit des Marques et des Modèles



Synthèse

Droit des Marques

Mardi 19 mars et mardi 1 octobre 2019

MAISON DE LA CHIMIE - PARIS



F.N.D.E. FORMATION CONTINUE



*Paris, Maison de la Chimie
Mardi 19 mars & mardi 1 octobre 2019*

Programme :
Etude de l'actualité jurisprudentielle par semestre

Identité du droit sur la marque

(Acquisition du droit, conditions de validité des signes, procédure de dépôt, procédures d'opposition, incidence de la renommée, appréciation de l'usage...)

Exploitation et défense de la marque

(Défense du droit, saisie-contrefaçon, action en contrefaçon, concurrence déloyale, contrats, marques et noms de domaine...)

Présidents de séance :

Christian LE STANC, Professeur, Avocat, Cabinet Le Stanc

José MONTEIRO, Of Counsel, Cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats

Avec le concours de :

M. CANTET, *Chargée de mission des affaires juridiques, INPI*

J. LARRIEU, *Professeur à l'Université Toulouse Capitole*

C. LE STANC, *Professeur, Avocat, Cabinet Le Stanc*

L. LE STANC, *Avocat «Cabinet Le Stanc»*

J. MONTEIRO, *Of Counsel, Cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats*

J. PASSA, *Professeur à l'Université de Paris II, Avocat «Cabinet Passa Varet Avocats»*

V. RUZEK, *Juriste à l'EUIPO*

P. TREFIGNY, *Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble*

Informations pratiques

Dates et lieu

Mardi 19 mars 2019
&
Mardi 1 octobre 2019

Maison de la Chimie
28, rue Saint-Dominique
75007 Paris
Tél. 01 40 62 27 00

Horaires

9h30 à 13h00 / 14h00 à 17h30

Coût du stage

2 jours = 1 330 € HT – 1 596 € TTC
1 jour = 790 € HT - 948 € TTC

Membres ASPI ou APRAM :

2 jours = 1 195 € HT – 1 434 € TTC
1 jour = 735 € - 882 € TTC

Pour tous renseignements

Alexandra DUPONT, F.N.D.E.
34 bis rue Vignon - 75009 Paris
Téléphone 01 42 66 18 19
Courriel : adupont@fnde.asso.fr

Stage entrant dans le cadre de la formation professionnelle continue

NB : Toute annulation de moins de 5 jours avant la journée ne pourra être pris en compte.

Bulletin d'inscription

à détacher et à renvoyer à FNDE, 34 bis rue Vignon 75009 Paris

Courriel : adupont@fnde.asso.fr



Nom, Prénom

Membre ASPI Membre APRAM

Société

Fonction

Adresse

Code Postal Ville

Tél Courriel

Adresse facturation

Code Postal Ville

Tél Courriel

N°TVA intracommunautaire

Règlement : Joint Sur facture

Pour toutes inscriptions facturées à un OPCA ou tout autre organisme collecteur, un accord de prise en charge écrit doit nous parvenir avant la date de la formation. A défaut, la formation sera facturée à l'entreprise.

Souhaite participer à la journée du 19 mars 2019

Souhaite participer à la journée du 1 octobre 2019

et joins à cet effet un chèque au nom de la FNDE de

ANNULATION OU REPORT

1. Les demandes d'annulation ou de report confirmées par courrier, courriel ou fax et reçues plus de 5 jours avant le début du stage sont acceptées et ne donneront pas lieu à facturation.
2. Les demandes d'annulation, de report ou les absences reçues moins de 5 jours avant le début du stage entraînent le règlement de la totalité du prix du stage.
3. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers, et au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandon, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.